

NOTE DE SYNTHÈSE

Conseil Municipal du 07 Juillet 2026 - 19h00

10 points à l'ordre du jour

RESSOURCES HUMAINES

1. Protection sociale complémentaire – Conventions de participation pour la couverture du risque Santé des agents (DEL2026_07_001)

- Ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 : participation obligatoire des collectivités employeurs (15 € mini)
- Couverture des risques santé (mutuelle) : obligation pour les agents d'être affiliés à une mutuelle labellisée pour en bénéficier à partir du 1^{er} juillet 2027
- Mutualisation des 5 Centres de gestion pour piloter, organiser et suivre le déploiement du dispositif au sein des collectivités membres
- A pour but de donner mandat au Centre de Gestion de la Vendée pour l'organisation et le suivi de ce dispositif

POUR : 15 votes / CONTRE : 0 vote / Abstention : 0 vote

FINANCES

2. Adhésion Agence France Locale (DEL2026_07_002)

- Présentation de l'Agence France Locale (AFL) : c'est la banque des collectivités, un établissement public créé et détenu à 100 % par les communes, les départements et les régions eux-mêmes. Pas d'actionnaires privés, pas de recherche de profit – un outil que les élus locaux se sont donné pour financer leurs projets au meilleur coût.
- Pour prétendre à une demande éventuelle de prêt, il faut être adhérent, c'est-à-dire avoir participé au capital.
- Un apport en capital initial (ACI) de 2 800 € sera versé. Ce n'est pas une dépense de fonctionnement mais un actif détenu par la collectivité, inscrit en section d'investissement (compte 261 _ titres de participation). Il sera inscrit au bilan tous les ans

POUR : 15 votes / CONTRE : 0 vote / Abstention : 0 vote

3. Autorisation accordée par le Conseil municipal au Maire pour la levée de prêt auprès d'un établissement bancaire ou prêteur (DEL2026_07_003)

- projet d'acquisition foncière en zone U d'une parcelle de 1 797 m²
- sollicitation de 3 établissements de prêt pour un montant de 220 000 € sur une durée de 15 ou 20 ans.
- proposition du Crédit Agricole retenue avec un taux de 3,69 % sur 180 mois.

POUR : 12 votes / CONTRE : 0 vote / Abstention : 3 votes

4. Décision modificative n°1 au budget général 12400 (DEL2026_07_004)

- Décision modificative n° 1 du budget 2026 afin de prendre en compte le prêt autorisé ci-avant.
- Dépenses : chapitre 21 : 220 000 € / chapitre 16 : 35 000 € / chapitre 26 : 2 800 €
- Recettes : chapitre 16 : 77 800 € (*déjà 180 000 € d'inscrit au budget 2026 en février dernier*)
- Équilibre budgétaire après DM n°1 : 257 800 €

POUR : 12 votes / CONTRE : 0 vote / Abstention : 3 votes

5. Acquisition d'une maison sise 6 rue du château – Autorisation de signature

(DEL2026_07_005)

- autorisation accordée au Maire pour signer les actes liés à l'acquisition de la parcelle AD8 sise 6 rue du château pour un montant net vendeur de 200 000 €.

POUR : 12 votes / CONTRE : 0 vote / Abstention : 3 votes

6. Demande de subvention auprès du Conseil régional des Pays de la Loire – Travaux de réfection du clocher (DEL2026_07_006)

Monsieur le Maire rappelle que la Commune a lancé une opération de travaux de réfection du clocher de l'église. Dans un objectif de valorisation du patrimoine de la commune, il est établi une demande de subvention auprès du Conseil régional des Pays de la Loire.

POUR : 15 votes / CONTRE : 0 vote / Abstention : 0 vote

7. Fixation des tarifs des encarts publicitaires pour les bulletins communaux

Tarifs appliqués aux entreprises et commerçants souhaitant apparaître dans les supports de communication institutionnelle de la commune à partir du 1^{er} janvier 2027 :

Décision ajournée : les élus souhaitent à nouveau étudier le sujet en commission.

AJOURNÉE

 URBANISME

8. Adressage – Nomination de voie (DEL2026_07_007)

Suite à une division de parcelles au Fief Simonnet, l'accès à la maison se fait désormais par une autre voie que la Route de Sallertaine, à savoir celle allant vers le lieudit La Vigne du Four.

Afin d'avoir une adresse légale, le Conseil municipal est compétent en matière de dénomination de voies et de numérotation :

- numérotation de la maison concernée : 6, Le Fief Simonnet
- dénomination de voie reliant la route de Sallertaine au Puits Roger : Chemin de la Vigne du Four
- conservation des numéros attribués au lieudit La Vigne du Four (n°1 et 2, chemin de la Vigne du Four)

POUR : 15 votes / CONTRE : 0 vote / Abstention : 0 vote

VIE MUNICIPALE

9. Convention « éco-pâturage » (DEL2026_07_008)

- Dans le cadre de la gestion durable de ses espaces verts et en application de la loi Labbé interdisant l'usage de produits phytosanitaires dans les lieux publics, la commune choisit le recours à l'éco-pâturage pour l'entretien de certaines parcelles.
- Le conseil municipal souligne que cette pratique est encadrée par des obligations réglementaires strictes : déclaration du troupeau auprès de l'Établissement Départemental de l'Élevage (EDE) et obtention d'un numéro de cheptel, identification individuelle des animaux, tenue d'un registre des mouvements avec document de circulation conservé cinq ans, désignation d'un vétérinaire sanitaire, réalisation des prophylaxies obligatoires (notamment brucellose ovine et caprine), respect des règles de bien-être animal (eau, abri, clôtures, surveillance) ainsi que des distances d'implantation vis-à-vis des propriétés voisines. Selon les effectifs, le dispositif relève du Règlement sanitaire départemental (RSD) ou du régime des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).
- Compte tenu de ce cadre, la commune fait le choix d'un prestataire reconnu pour les 6 premiers mois : *Ma petite Ferme chez vous. Afin d'associer les acteurs locaux à cette démarche, la commune informe l'ensemble des exploitants agricoles et éleveurs de la commune de ce projet et les invite à se faire connaître en mairie s'ils souhaitent y participer.* Les agriculteurs intéressés sont donc conviés à manifester leur intérêt et à prendre l'attache des services communaux afin d'examiner ensemble les modalités techniques, sanitaires et contractuelles d'un éventuel partenariat.
- Les tarifs pour la période jusqu'à fin 2026 sont de 2 274 € sur deux emplacements. Le coût des clôtures est de 5 291 € (à la charge de la commune)

POUR : 15 votes / CONTRE : 0 vote / Abstention : 0 vote

10. Composition des commissions communales (DEL2026_07_009)

- modification du nombre de membres de la Commission « Urbanisme - Aménagement »
- intégration d'Aurélien BONNIN au sein de ladite commission.

POUR : 14 votes / CONTRE : 0 vote / Abstention : 0 vote

DÉCISIONS MUNICIPALES & INFORMATIONS

RÉCAPITULATIF DES VOTES

N°	Objet	Réf.
1	Protection sociale complémentaire - Conventions de participation pour la couverture du risque Santé des agents	DEL2026_07_001
2	Adhésion Agence France Locale	DEL2026_07_002
3	Autorisation accordée par le Conseil municipal au Maire pour la levée de prêt auprès d'un établissement bancaire ou prêteur	DEL2026_07_003
4	Décision modificative n°1 au budget général 12400	DEL2026_07_004
5	Acquisition d'une maison sise 6 rue du château - Autorisation de signature	DEL2026_07_005
6	Demande de subvention auprès du Conseil régional des Pays de la Loire - Travaux de réfection du clocher	DEL2026_07_006
7	Fixation des tarifs des encarts publicitaires pour les bulletins communaux	AJOURNÉE
8	Adressage - Nomination de voie	DEL2026_07_007
9	Convention « éco-pâturage »	DEL2026_07_008
10	Composition des commissions communales	DEL2026_07_009